



Plan Local d'Urbanisme

Commune du Cateau-Cambrésis

Plan de zonage au 1/10000e

Date d'arrêt de projet	16 octobre 2025
Date d'approbation	1er juillet 2026

Cimetière

Construtions n'apparaissant pas au cadastre

Explotations agricoles

Classée

Non classée

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Secteur faisant l'objet d'une étude loi Barnier

Emplacement réservé

OAP

Linéaire le long duquel le changement des destination des rez-de-chaussée commerciaux en logement est interdit

Limites de zones

1AU : Zone à urbaniser

1AUec : Zone à urbaniser à vocation économique

A : Zone agricole

Aec : Secteur agricole comprenant des activités économiques existantes

As : Secteur agricole accueillant la nouvelle station d'épuration

N : Zone naturelle

Nd : Secteur naturel d'équipements (déchetterie)

Neq : Secteur naturel comprenant des équipements existants

Nf : Secteur de jardin

Np : Secteur naturel accueillant un parc urbain

Nr : Secteur de renaturation

Ns : Secteur naturel accueillant la station d'épuration

Ua : Secteur urbain mixte du centre-ville

Ub : Secteur urbain mixte de la couronne urbaine des faubourgs

Uec : Secteur urbain à vocation économique

Ueq : Secteur urbain à vocation d'équipements et de services

Eléments à protéger

Eléments de patrimoine naturel à préserver au titre de l'article L151-23 du CU - boisement

Cheminements doux à préserver au titre de l'article L151-38 du CU

Eléments de patrimoine naturel à préserver au titre de l'article L151-23 du CU - haie et ripisylve

Eléments de patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19

Zones humides du SAGE de l'Escaut

ZH SAGE à préserver (Catégorie 1)

ZH SAGE à restaurer (Catégorie 2)

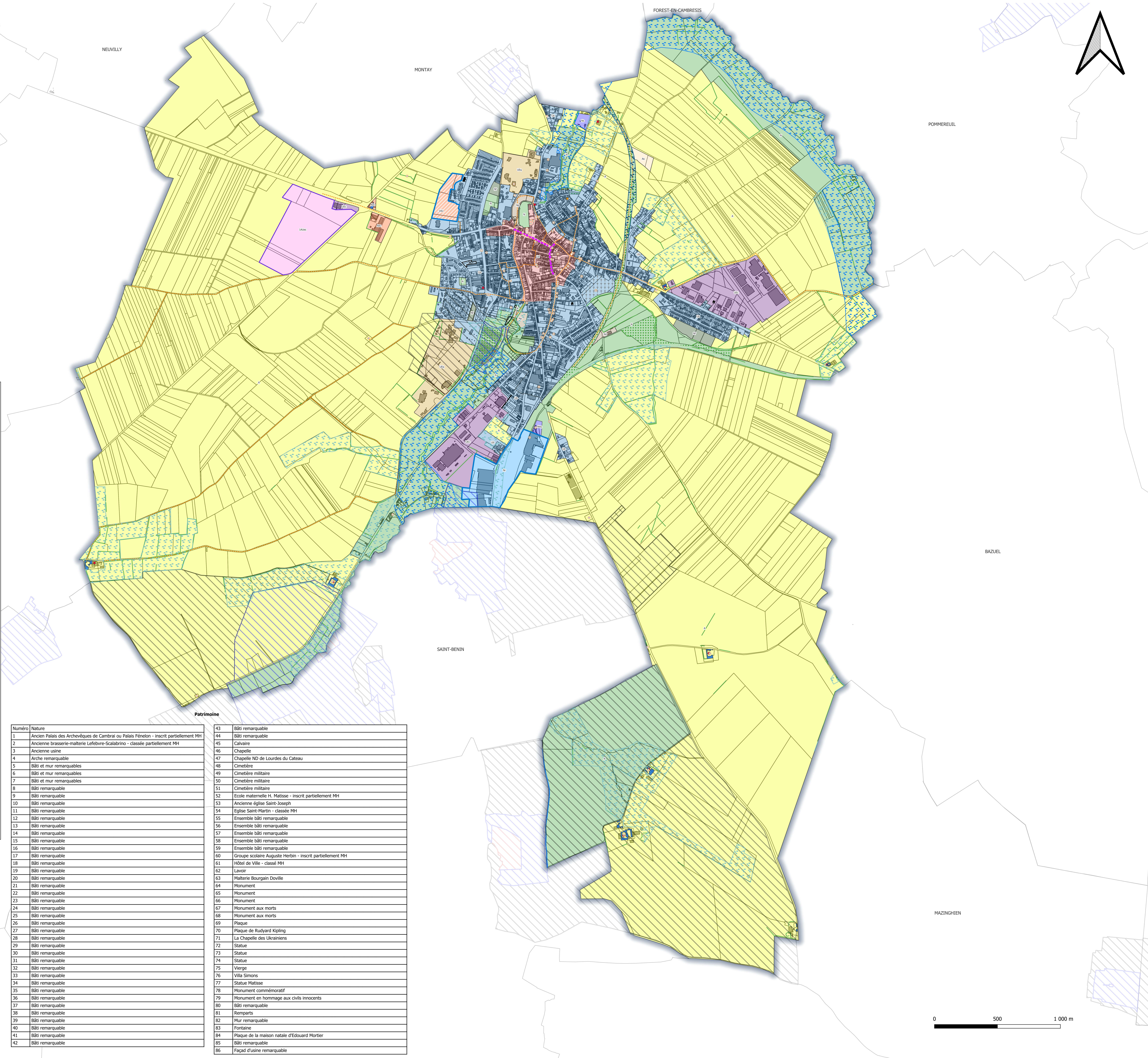
ZH SAGE Secteurs au sein desquels les fonctionnalités des zones humides sont à préserver via le maintien de l'agriculture (Catégorie 3)

Périmètres de protection de captage

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné



Patrimoine	
Número	Nature
1	Ancien Palais des Archevêques de Cambrai ou Palais Fénelon - inscrit partiellement MH
2	Ancienne brasserie-malterie Lefebvre-Scalabrino - classée partiellement MH
3	Ancienne usine
4	Arche remarquable
5	Bâti et mur remarquables
6	Bâti et mur remarquables
7	Bâti et mur remarquables
8	Bâti remarquable
9	Bâti remarquable
10	Bâti remarquable
11	Bâti remarquable
12	Bâti remarquable
13	Bâti remarquable
14	Bâti remarquable
15	Bâti remarquable
16	Bâti remarquable
17	Bâti remarquable
18	Bâti remarquable
19	Bâti remarquable
20	Bâti remarquable
21	Bâti remarquable
22	Bâti remarquable
23	Bâti remarquable
24	Bâti remarquable
25	Bâti remarquable
26	Bâti remarquable
27	Bâti remarquable
28	Bâti remarquable
29	Bâti remarquable
30	Bâti remarquable
31	Bâti remarquable
32	Bâti remarquable
33	Bâti remarquable
34	Bâti remarquable
35	Bâti remarquable
36	Bâti remarquable
37	Bâti remarquable
38	Bâti remarquable
39	Bâti remarquable
40	Bâti remarquable
41	Bâti remarquable
42	Bâti remarquable
43	Bâti remarquable
44	Bâti remarquable
45	Calvaire
46	Chapelle
47	Chapelle ND de Lourdes du Cateau
48	Cimetière
49	Cimetière militaire
50	Cimetière militaire
51	Cimetière militaire
52	Ecole maternelle H. Matisse - inscrit partiellement MH
53	Ancienne église Saint-Joseph
54	Eglise Saint-Martin - classée MH
55	Ensemble bâti remarquable
56	Ensemble bâti remarquable
57	Ensemble bâti remarquable
58	Ensemble bâti remarquable
59	Ensemble bâti remarquable
60	Groupe scolaire Auguste Herbin - inscrit partiellement MH
61	Hôtel de Ville - classé MH
62	Lavoir
63	Malterie Bourgain Duville
64	Monument
65	Monument
66	Monument
67	Monument aux morts
68	Monument aux morts
69	Plaque
70	Plaque de Rudyard Kipling
71	La Chapelle des Ukrainiens
72	Statue
73	Statue
74	Statue
75	Vierge
76	Villa Simons
77	Statue Matisse
78	Monument commémoratif
79	Monument en hommage aux civils innocents
80	Bâti remarquable
81	Remparts
82	Mur remarquable
83	Fontaine
84	Plaque de la maison natale d'Edouard Mortier
85	Bâti remarquable
86	Façad d'usine remarquable